

SELAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL associé
Aline GACHET
Commissaire de Justice
Jacques JALIBAT
Commissaire de Justice salarié
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
etudecdj@jurisquinconces.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

ET LE NEUF SEPTEMBRE

Par-devant moi, Aline GACHET, Commissaire de Justice en la SELAS JURIS QUINCONCES, Société titulaire d'un Office de Commissaires de Justice ayant son siège social 2, place des Quinconces à BORDEAUX (33000), soussignée.

A COMPARU :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société anonyme au capital de 1 259 850 270 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat **Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, Avocat au barreau de Bordeaux**, Associée de la SCP JOLY-CUTURI - REYNET, DYNAMIS AVOCATS, 27, rue Boudet CS 32048 - 33001 BORDEAUX CEDEX, Tel : 05.57.14.46.40, cco@dynamis-avocats.com

Elisant domicile au Cabinet dudit Avocat, se constituant sur les présentes.

EN VERTU:

D'un jugement en date du 1er mars 2024 rendue par Tribunal Judiciaire de PARIS, définitif.

QUI M'A EXPOSÉE :

Qu'une procédure de saisie immobilière a été engagée à l'encontre de **XXX**

Sur un bien immobilier consistant en un appartement sis à BORDEAUX (33000) - 46 cours Victor Hugo, cadastré section DP n°81 pour 2a et 21ca, et notamment les :

- Lot 7 (appartement) et les 981/10.000èmes de la propriété du sol et des PCG,
- Lot 12 (cave) et les 7/10.000èmes de la propriété du sol et des PCG.

Qu'il convient de dresser le procès-verbal descriptif du bien immobilier désigné ci-dessus.

C'est pourquoi, je suis requise.

Déférant à cette requête, je me suis rendue sur les lieux.

OÙ J'AI CONSTATÉ CE QUI SUIT :

Ce jour, à 10h40, je me rends à **BORDEAUX (33000) - 46 cours Victor Hugo.**

Le bien immobilier saisi consiste en un appartement (lot 7) situé au troisième étage, porte de gauche, et une cave portant le numéro de lot 12, de l'immeuble sis 46 cours Victor Hugo à BORDEAUX (33000).

SELAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL associé
Aline GACHET
Commissaire de Justice
Jacques JALIBAT
Commissaire de Justice salarié
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
etudecdj@jurisquinconces.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64



J'accède à l'appartement via un ascenseur.

Couloir :

Sol recouvert d'un parquet.

Murs peints.

Plafond peint.

Deux points lumineux muraux.

Un point lumineux en plafond.

Dimensions approximatives : 1,06 m x 10,70 m = 11.34 m².



WC :

Il s'agit de la première pièce à gauche.

Sol carrelé.

Murs peints.

Plafond peint.

Une fenêtre en bois, simple battant, double vitrage.

Un lave-mains émaillé, blanc, avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide.

Une cuvette WC émaillée, double abattant plastique et chasse d'eau à deux vitesses.

Dimensions approximatives : 1,29 m x 1,37 m = 1.77 m².



Chambre 1 :

Il s'agit de la deuxième pièce à gauche.

Sol recouvert d'un parquet.

Murs peints.

Plafond peint.

En plafond, un point lumineux.

Deux fenêtres bois, deux battants avec volets bois intérieurs.

Un radiateur électrique.

Il m'est indiquée qu'il y a une penderie murale contenant cinq étagères.

Il est impossible de pénétrer dans cette pièce au vu de l'encombrement de cette dernière.

Dimensions approximatives : 3,50 m x 2,85 m = 9.98 m².



Chambre 2 :

Il s'agit de la troisième pièce à gauche.

Sol recouvert d'un parquet.

Murs peints.

Plafond peint.

En plafond, un point lumineux.

Deux fenêtres bois, deux battants, double vitrage.

Un radiateur.

Une penderie murale avec portes coulissantes contenant penderie et étagères.

Il est impossible de pénétrer dans cette pièce au vu de l'encombrement de cette dernière.

Dimensions approximatives : 2,96 m x 3,16 m = 9.35 m².



Salle de bains :

Il s'agit de la quatrième pièce à gauche.

Sol carrelé.

Murs en partie carrelés, en partie peints.

Plafond peint.

Une baignoire émaillée avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide, flexible chromé.

Un lavabo émaillé blanc avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide sous lequel il y a un placard avec deux portes.

Une glace miroir.

Un placard mural.

Un cumulus derrière la porte.

Un placard en partie haute.

Un point lumineux mural.

Dimensions approximatives : 2,26 m x 1,71 m = 3.86 m².



Cuisine :

Elle est ouverte sur le séjour.

Murs peints.

Plafond peint.

Il s'agit d'une cuisine équipée avec placards et tiroirs en partie haute et basse.

Un évier simple bac, simple paillasse, avec robinet-mitigeur eau chaude-eau froide.

Un plan de travail.

Une plaque à induction quatre points de chauffe.

La crédence est carrelée.

Une fenêtre bois deux battants, double vitrage.

Un point lumineux en plafond.

Une VMC.

Dimensions approximatives : 2,38 m x 2,40 m = 5.71 m².



Séjour :

Sol recouvert d'un parquet.

Murs en partie peints, en partie en pierre.

Plafond peint.

Une cheminée.

En plafond, fils électriques, douille et ampoule.

Trois fenêtres en bois, deux battants, double vitrage donnant sur un petit balcon.

Un convecteur.

La pièce est très encombrée.

Dimensions approximatives : 5,29 m x 5,58 m = 29.52 m².

SELAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL associé
Aline GACHET
Commissaire de Justice
Jacques JALIBAT
Commissaire de Justice salarié
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
etudecdj@jurisquinconces.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64



Superficie habitable approximative : 71.53 m².

Balcon :
Balcon très encombré.



SELAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL associé
Aline GACHET
Commissaire de Justice
Jacques JALIBAT
Commissaire de Justice salarié
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
etudecdj@jurisquinconces.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64

Madame AMARA m'indique être locataire et habiter seule dans l'appartement.

Un bail d'habitation résidence principale a été signé entre XXX, bailleur et Madame Aïcha AMARA ainsi que Monsieur Samir AMARA, preneurs, le 10 décembre 2015 pour une durée de trois années à compter du 10 décembre 2015.

Le montant mensuel du loyer indiqué dans le bail est de 413.59 euros.

Cette dernière me déclare que l'accès à la cave est impossible et que cette dernière est inutilisable.

Le syndic de l'immeuble est la S.A.R.L J'HABITE EN VILLE, dont le siège social est à (33000) BORDEAUX, 89 Rue du Loup.

Je termine mes constatations à 10h55.

En foi de quoi, j'ai de tout ce qui précède dressé le présent Procès-Verbal de Constat, pour servir et faire valoir ce que de droit.

DONT PROCÈS-VERBAL.

COUT DE L'ACTE

DROITS FIXES	221.36
TAXE VALEUR AJOUTEE	44.27
Coût de la présente	265.63€

